

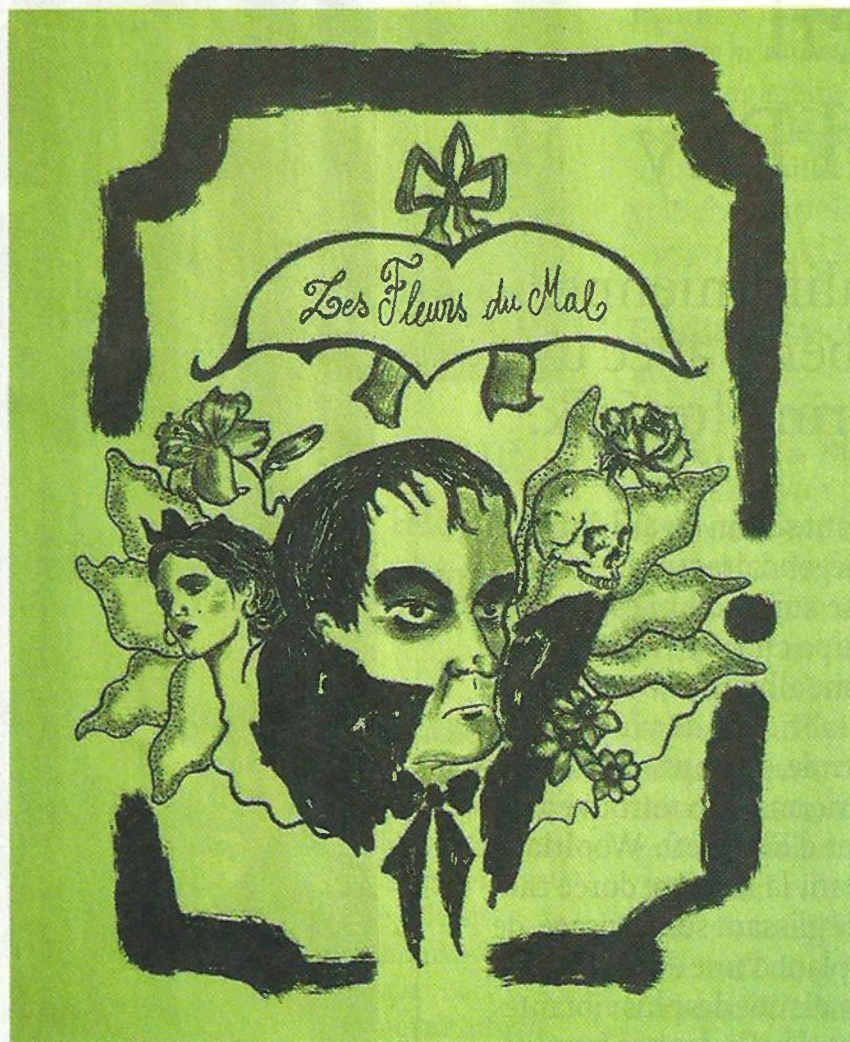
(Re)lire Baudelaire aujourd'hui

Pour les 200 ans du poète, Calmann-Lévy republie l'édition « non censurée » des *Fleurs du mal*. Mais à l'heure de la *cancel culture*, seraient-elles mieux reçues ?

PAR MICHEL SCHNEIDER

En ces temps d'insignifiance où l'on ne croit plus ni à Dieu ni au Diable, ni au bien ni au mal, sont-elles fanées ces *Fleurs du mal*, ce livre d'une vie qui fut condamné en justice, mélange impur du sublime et du satanique ? Entendons-nous encore la contradiction du titre et cette idée scandaleuse que la vie se nourrit de la décomposition et l'art de la conscience du mal ? Pourquoi lire ou relire *Les Fleurs du mal* aujourd'hui ? Non parce que c'est le bicentenaire de la naissance de Baudelaire et que reparaît l'édition qu'il voulait « définitive », qu'il ne put achever de son vivant. Non plus parce que la vie sexuelle du poète, dédiée aux « femmes damnées » (on a pu parler d'un « Baudelaire lesbien »), était clairement sous l'emprise du sadomasochisme. Mais parce que, paradoxe, Baudelaire, peintre de la vie moderne, vomissait le progressisme et l'égalitarisme triomphants dans notre monde postmoderne et que ses dégoûts et ses haines (de lui-même d'abord) sont difficiles à entendre sans frémir devant tant de prescience. Son unique recueil de poèmes (cent cinquante et un), la quasi-totalité de ceux qu'il écrivit entre 1840 et sa mort en août 1867, parle à notre temps d'une voix sombre et puissante.

Nous avons aujourd'hui entre les mains l'édition publiée chez Calmann-Lévy, en 1868, par leur fondateur Michel Lévy et guère reprise depuis. Elle inclut les poèmes écartés par la censure et publiés en 1869 à Bruxelles sous le titre *Complément*. Elle comprend en outre d'autres textes précieux : la très longue notice



« Je pense aux fleurs ». La chanteuse Clara Luciani, fan avouée de Baudelaire, a illustré la couverture de cette édition dite « définitive » des « Fleurs du mal ».

certaines fleurs au parfum vertigineux soient bonnes à respirer ? Le poison qu'elles apportent n'éloigne pas d'elles ; il monte à la tête, il grise les nerfs, il donne le trouble, le vertige, et il peut tuer aussi. »

Harcèlement de rue ? Le poète et son éditeur furent condamnés pour délit d'outrage à la morale publique, à respectivement 300 et 100 francs d'amende et à la suppression de six pièces du recueil : *Les Bijoux*, *Le Léthé*, *À celle qui est trop gaie*, *Lesbos*, *Femmes damnées* et *Les Métamorphoses du vampire* pour leur « réalisme grossier et offensant pour la pudeur ». Les « passages ou expressions obscènes et

de Théophile Gautier, dédicataire des *Fleurs du mal*, et un appendice de textes de divers auteurs constitué par Baudelaire lui-même. On trouvera aussi dans ce volume remarquablement édité et restitué par Pierre Brunel, professeur émérite à la Sorbonne, une étude suivie des relations entre Baudelaire et les éditions Michel Lévy frères.

Sitôt parues, en 1857, *Les Fleurs du mal* suscitèrent l'incompréhension et la haine. Sainte-Beuve parla de « la folie Baudelaire », et Barbey d'Aurevilly de « Dante d'une époque déchue ». Le poète fut renvoyé devant les juges correctionnels pour « offense à cette grande morale chrétienne qui est en réalité la seule base solide de nos mœurs publiques ». Le procureur impérial Pinard (le même qui avait requis contre *Madame Bovary* et devint ensuite brièvement ministre de l'Intérieur) s'écrie : « Croit-on que



Charles Baudelaire (en 1857)

Poète raffiné et quintessencié, a chanté la torture des sens en des vers que tous les artistes savent par cœur. S'il explore l'enfer du vice c'est, comme Dante, à la recherche éperdue du ciel ! Mais pour flageller le mal, il lui a fallu le déshabiller. On le traduit en correctionnelle. Sera-t-il condamné ?

Curiosité. Pour le plaisir, la fiche « Baudelaire » tirée du rare album « Dans l'intimité de personnages illustres », de Lizerolles et Dufrénoy, publié dans les années 1950.

immorales » resteront interdits de publication en France jusqu'à ce que la Cour de cassation rende, le 31 mai 1949, un arrêt annulant la condamnation de 1857. Baudelaire aurait sans doute jugé cette réhabilitation officielle aussi infâme que la condamnation elle-même.

Les Fleurs du mal seraient-elles censurées aujourd'hui ? Leur contenu, comme celui des notes posthumes publiées sous le titre *Mon cœur mis à nu*, ferait probablement l'objet de demandes d'interdiction et de campagnes vengeresses de la part des ligues de vertu du féminisme radical et de la *cancel culture*. On considérerait sans doute comme incitation au harcèlement de rue le poème *À une passante* :

« Agile et noble, avec sa jambe de statue
Moi, je buvais, crispé comme un extravagant
Dans son œil, ciel livide où germe l'ouragan
La douceur qui fascine et le plaisir qui tue. »

Irait-on jusqu'à dénoncer leur douce et mélancolique conclusion : « Ô toi que j'eusse aimée, ô toi qui le savais ! » comme l'affirmation d'une emprise masculine insupportable ? Peut-être, pour ne pas offenser les « racisés », récrirait-on dans des éditions destinées à des « publics sensibles » ces vers :

« Je pense à la négresse, amaigrie et phthisique
Piétinant dans la boue, et cherchant, l'œil hagard
Les cocotiers absents de la superbe Afrique
Derrière la muraille immense du brouillard. »

Seraient enfin probablement considérés comme apologie de l'inceste et de la pédophilie ces vers :

« Mon enfant, ma sœur / Songe à la douceur / D'aller
là-bas vivre ensemble ! / Aimer à loisir / Aimer et mourir /
Au pays qui te ressemble ! »

Que peut nous dire Baudelaire sur notre époque ? Et pouvons-nous l'entendre ? Que de tendresse et d'humanité dans ces poèmes qui décrivent et décrivent avec horreur le genre humain ! Que d'amour des femmes sous la misogynie violente (« *La femme est en rut, et elle veut être foutue* ») dans ces lignes :

« Nos deux cœurs seront deux vastes flambeaux
Qui réfléchiront leurs doubles lumières
Dans nos deux esprits, ces miroirs jumeaux. »

Que de rappels au tragique de l'existence, si effacé de nos jours, que ces derniers vers du recueil :

« C'est la mort qui console, hélas ! et qui fait vivre
C'est le but de la vie, et c'est le seul espoir
Qui, comme un élixir, nous monte et nous enivre
Et nous donne le cœur de marcher jusqu'au soir. »

Quelle anticipation du vide narcissique et « sel-figue » en réseau de nos contemporains : « *De la vaporisation et de la centralisation du moi. Tout est là.* » Depuis six mois Baudelaire ne disait mot quand il mourut à Paris de la syphilis le 31 août 1867, et son dernier poème, *La Fin de la journée*, fut un appel aux « rafraîchissantes ténèbres. » Il n'a pu réaliser le projet d'une édition « définitive ». La voici, enfin ■

Charles Baudelaire, *Les Fleurs Du Mal*, édition de 1868, dite « définitive » (Calmann-Lévy, 448 p., 39 €).

À lire aussi : Charles Baudelaire, *Cette maladresse maternelle me fait t'aimer davantage*, *Lettres à sa mère* (Le Passeur, 123 p., 6,90 €).